



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BLAYE-LES-MINES

Par arrêté municipal en date du 06 juillet 2018, le Maire de la commune de BLAYE-LES-MINES a décidé l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune qui se déroulera **du lundi 20 août 2018 à 9h00 jusqu'au jeudi 20 septembre 2018 à 17h00 inclus.**

Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné le 14 mai 2018 M. Didier GUICHARD, militaire retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de BLAYE-LES-MINES, 145 bis avenue d'Albi, 81400 BLAYE-LES-MINES, et sur le site internet de la commune : www.mairie-blaye.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de BLAYE-LES-MINES, 145bis, avenue d'Albi, 81400 BLAYE-LES-MINES

Ou sur messagerie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@mairie-blaye.fr

Un poste informatique sera également mis gratuitement à la disposition du public à la mairie de Blaye-Les-mines afin de consulter le dossier de projet du PLU de la commune aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de BLAYE-LES-MINES.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie de BLAYE-LES-MINES les :

- lundi 20 août 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 5 septembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,
- vendredi 14 septembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 20 septembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de BLAYE-LES-MINES pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables pendant 1 an sur le site de la commune de BLAYE-LES-MINES.

Au terme de la procédure, le projet d'élaboration du PLU sera mis à l'approbation du Conseil Municipal.